

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT QUATRE-VINGT-DOUZIÈME RÉUNION SPÉCIALE

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE LUNDI 30 MAI 2016

- * 392S-CX-1772 concernant le renouvellement de l'entente pour la gestion et l'exploitation du Café Moca Loca au pavillon Alexandre-Taché de l'Université du Québec en Outaouais

- * 392S-CX-1773 concernant le renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2016-2017

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.